



RÈGLEMENT INTERIEUR DE L'ÉPICERIE PARTICIPATIVE DE SANCERGUES

I. Objectifs :

- Faciliter l'accès des produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien
- Redonner un statut d'acteur à la personne
- Créer et entretenir des relations sociales (accueil, animations, échanges)
- Agir en partenariat avec les structures sociales
- Promouvoir la santé et particulièrement l'équilibre alimentaire

II. Conditions d'accès :

- Résider sur le territoire de la communauté de communes Berry Loire Vauvise (Argenvières, Beffes, Charentonnay, Couy, Garigny, Groises, Herry, Jussy le Chaudrier, Lugny Champagne, Précy, Saint Léger le Petit, Saint Martin des Champs, Sancergues, Sévry)
- Déposer une demande auprès des travailleurs sociaux du territoire qui après une évaluation transmettent l'inscription auprès du secrétariat de la CDC Berry Loire Vauvise.

Le bénéficiaire doit se présenter au lieu de distribution muni de sacs isothermes ou glacière.

III. Jours et horaires d'ouverture :

- Un mercredi sur deux de 13h30 à 15h30
- Un jeudi sur deux de 9h30 à 11h00

Local en face de la Mairie de Sancergues, Rue Hubert Gouvernel.

Une participation financière est fixée par la communauté de communes, soit :

- 2 euros par personne
- Gratuit pour les enfants de moins de 4 ans

Les bénéficiaires des Restos du cœur ne peuvent pas bénéficier de ce dispositif.

IV. Respect du règlement intérieur et confidentialité :

- L'utilisateur s'engage à accepter les conseils donnés par les bénévoles et responsables présents qui veillent au respect d'une alimentation variée et à la répartition équitable des produits.
- En cas d'empêchement majeur prévenir le bureau de la maison France Services au **02.48.79.99.47** ou l'assistant social.
- **En cas de deux absences non averties, l'exclusion de l'épicerie participative sera automatique.**
- Chacun s'engage à avoir une attitude respectueuse envers les autres et veillera au respect de l'organisation des locaux ainsi que des équipements. L'accès à l'épicerie solidaire en dépend.
- Le personnel, les bénévoles et les bénéficiaires s'engagent à la plus grande discrétion les uns envers les autres.

Tout manquement à ce règlement entraînera l'exclusion de l'épicerie participative.

Je soussigné(e) _____ atteste avoir pris connaissance des conditions d'accès et m'engage à en respecter le contenu.

Le _____

Signature